



Ministère du Logement et de l'Habitat  
durable

Paris, le 23 septembre 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Plan de réduction des nuitées hôtelières : des résultats positifs et un appel d'offres pour donner un cadre aux opérations de rachat d'hôtels

Réuni mercredi, le 6<sup>ème</sup> comité de pilotage du plan triennal de réduction des nuitées hôtelières a enregistré des premiers résultats positifs. Un an et demi après le lancement du plan, les solutions alternatives à l'hôtel se sont fortement développées :

- Déjà plus de **6 000 places** ont été créées dans l'hébergement généraliste et le logement adapté (intermédiation locative, résidences sociales, centres d'hébergement, etc.) ;
- **12 000 places** d'hébergement pour les demandeurs d'asile ont été ouvertes en 2016 et le nombre de nuitées hôtelières a diminué de 22 % depuis fin 2014.

Les associations impliquées se sont félicitées de ces avancées et ont rappelé la nécessité de maintenir les efforts en faveur de l'ouverture de places alternatives.

Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, a souhaité poursuivre l'engagement de l'Etat et renforcer les capacités d'accueil avec accompagnement adapté en substitution des nuitées hôtelières. A cette fin, le ministère de l'intérieur et le ministère du logement et l'habitat durable lancent un nouvel appel d'offres pour ouvrir, à partir du début de l'année 2017, **10 000 places supplémentaires** d'hébergement avec un accompagnement social renforcé. L'objectif est de substituer à l'hôtel des dispositifs capables de répondre aux difficultés des personnes accueillies.

*« Nous sommes sur la bonne voie. Le recours à l'hôtel n'est pas adapté aux besoins des familles. Nous allons continuer à développer les solutions alternatives et renforcer l'accompagnement des familles. »* a souligné la ministre.

Lancé en février 2015, le plan de réduction des nuitées hôtelières piloté par le délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL) a pour objectif de mettre fin à l'augmentation de l'hébergement à l'hôtel et d'offrir aux familles des conditions d'hébergements plus dignes et mieux adaptées à leurs besoins.

Consultez [le plan triennal pour réduire le recours aux nuitées hôtelières](#)

Retrouvez le communiqué en ligne.

---

**Contact presse :**

Ministère du Logement et de l'Habitat durable : 01 44 49 89 13

55 rue Saint-Dominique – 75007 PARIS

[www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr)